

08.07.2002 - 11:32 Uhr

Rappel de Volvo et de Saab pour cause de crochet de remorquage défectueux

Glattbrugg (ots) -

En accord avec leurs maisons mères et la société Brink (fabricant de crochets de remorquage), Volvo Automobiles (Suisse) SA et Saab Automobiles Suisse SA invitent instamment les propriétaires de voitures équipées d'un crochet de remorquage démontable à se rendre immédiatement auprès d'un atelier agréé des deux marques. Là, il sera procédé à un contrôle sous l'angle de la sécurité des crochets de remorquage démontables qui ont été vendus de 1999 à 2002 dans le programme d'accessoires des deux marques. Le motif du contrôle réside dans des problèmes inhérents à la fabrication du mécanisme de fermeture. En Suisse, 670 dispositifs de remorquage de Volvo et 330 dispositifs de remorquage de Saab sont concernés.

A l'atelier, il sera tout d'abord procédé à un contrôle visuel du crochet de remorquage et, pour les pièces d'accessoires concernées par ce rappel, des mesures techniques seront prises pour garantir que l'on puisse continuer à utiliser le crochet de remorquage. Dans ce cas-là, le passage à l'atelier durera une quinzaine de minutes et sera bien évidemment gratuit pour le propriétaire de la voiture.

Contact

Volvo Automobiles (Suisse) SA Eduard Daetwyler Directeur RP Tél. +41/1/874'21'20 Fax +41/1/874'21'25

 $\label{lem:decomposition} \mbox{Diese Meldung kann unter $\underline{$https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002358/100018491}$ abgerufen werden. }$